

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

Caisse des Ecoles
VERNOUILLET

 Vernouillet 28

BUDGET : Principal

OBJET :
**Approbation du Compte
Administratif 2022**

**Date de la
convocation
du Conseil
d'Administration**

5 avril 2023

Service financier :
Jmb/dd/ma - 2023.048

REPUBLIQUE FRANÇAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le ONZE AVRIL à 17H30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, Président de la Caisse des Ecoles.

Nombre de membres : 7
En exercice : 7
Présents : 4

Étaient présents :

M. STEPHO, MME BENABI, MME EMOND, MME MONTIGNY

Excusés : MME LEDOUX, M. CASSONET, M. LAMRINI

Assistaient également : M. BOUCHET, MME GENY, MME HARREAU

Mme BENABI a été élue secrétaire.

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, réuni sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Damien STEPHO, président.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2022 et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.

Constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Constate l'absence de restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le compte administratif 2022 ;

Après avoir délibéré,
A l'unanimité (le Président n'ayant pas pris part au vote)

APPROUVE, le Compte Administratif 2022 après avoir constaté qu'il est conforme au Compte de Gestion du Trésorier de Dreux Agglomération pour la même période.

ET ONT SIGNE les membres présents,
Pour copie certifiée conforme ;

La secrétaire de séance,




Karine BENABI

Le Président de la Caisse des Ecoles,




Damien STEPHO

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services préfectoraux
Publication ou affichage le
notification le

1er/06/2023

Par délégation du Président,
La DGS,


C. Corbier